

Paris, le 22 octobre 2015

M. Marc PAPINUTTI
Directeur Général
Voies Navigables de France

Reçu
on
meign
mme.
JP

Objet : Préavis de grève pour le 26 novembre 2015 à l'établissement public VNF

Monsieur le Directeur Général,

Le projet stratégique 2015 – 2020 prévoit une profonde réorientation sur les missions avec une classification du réseau différente de celle d'aujourd'hui. Ces modifications impacteront l'ensemble des personnels, au travers de l'abandon de missions et des restructurations. Des linéaires ouverts aujourd'hui à la navigation ne le seront plus demain.

Egalement, la baisse des effectifs que subit chaque année l'établissement public administratif Voies Navigables de France est une incohérence avec la volonté politique affichée de relancer et d'améliorer le niveau de service public rendu aux usagers de la voie d'eau.

Au vu de ces éléments, les personnels subiront une dégradation des conditions de travail, une modification de la nature de l'attribution des logements (NAS, US, COT, COP-A, COP-15) et une baisse du pouvoir d'achat.

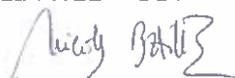
Ainsi, l'intersyndicale CFDT VNF – CGT - FO compte faire respecter les engagements ministériels et les accords signés. A ce titre, nous comptons faire entendre les revendications suivantes :

- le prolongement du moratoire sur les logements de service afin de laisser un temps nécessaire à la concertation suite aux évaluations de France Domaine et l'étude d'impact qui en découlera ;
- la garantie contractualisée dans le cadre d'un accord, d'aucun impact pour les personnels actuellement logés sous quelque statut que ce soit et la méthode d'application ;
- la mise en application de l'engagement sur l'accord « PTETE et prime de métier », à savoir le déplafonnement équivalent à celui des Directions Inter-régionales des Routes.

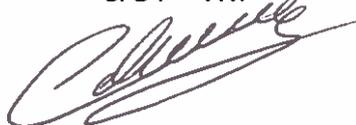
Dans ce cadre, l'intersyndicale CFDT VNF – CGT - FO dépose un préavis de grève pour le 26 novembre 2015, le présent préavis valant pour les nuitées en amont et en aval de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

La FNEE – CGT



CFDT – VNF



FEETS - FO

